

INFOS-BOUILLE avril 2015 N°22-1

le mot du maire

Les premières réunions de l'année se sont conclues avec le vote du budget communal le 09 avril. En effet en 2015, les dotations de l'état ont été publiées plus tardivement que d'habitude, ce qui reporte au mois d'avril le vote des budgets de la plupart des collectivités. Ces aides de l'état, au fonctionnement de la commune, constituent la première ressource financière de notre budget. Ainsi en 2014, les dotations et autres versements de l'état représentent 50% de nos recettes courantes, alors que les contributions directes (impôts locaux), en baisse par rapport à 2013 atteignent 1/3 de ces mêmes recettes. Aussi l'effort demandé aux collectivités locales, pour participer à la diminution du déficit public, par la baisse de leurs dotations prévue jusqu'en 2017, nous conduit à une gestion rigoureuse de nos dépenses. Toutefois, nous prévoyons des investissements au budget 2015 notamment ceux qui nous sont imposés par les réglementations en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public et nous n'oublions pas le projet d'embellissement des hameaux. Le conseil et moi-même vous invitons à une réunion publique le vendredi 24 avril à 20h 30 à la mairie pour évoquer et échanger sur ces sujets.

REUNION DU 22 JANVIER 2015

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil prend une délibération pour attribuer les subventions suivantes :

| | | |
|---|------------|---------------|
| 1. Les associations caritatives 100€ chacune : SecoursPopulaire, Secours Catholique, Resto du Cœur, Banque Alimentaire soit | 400€ | } Soit 2 147€ |
| 2. Le collège St Joseph 54€ par élève soit | 324€ | |
| 3. Collège Molière F S E 60€ par élève | 660€ | |
| 4. Collège Blaise Pascale 54 € par élève | 108€ | |
| 5. Association professionnelle (Chambre des métiers) M F R Sèvreurope | 80€ 40€ | |
| 6. C C A S | 250€ | |
| 7. ACCA | 100€ | |
| 8. F N A C A | 100€ | |
| 9. Ligue contre le Cancer 50€ La F N A T H 35€ | 85€ | |

TARIFICATION DES SALLES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de location de salle en Cours. Le Conseil Municipal après délibération, décide de maintenir les tarifs à l'identique pour 2015.

CONSULTATION GROUPEE AVEC LE C D G POUR L'ASSURANCE COMMUNALE

Le conseil délibère pour l'appel d'offre groupé lancé par le centre de gestion pour une assurance qui rembourse la commune pour les employés communaux en cas de maladie. Aux résultats de cet appel d'offre la commune peut choisir une compagnie d'assurance si elle présente une meilleure proposition.

FRAIS KILOMETRIQUES REMBOURSEMENT POUR LE PERSONNEL

Le conseil délibère pour rembourser les frais des employés communaux lors de leur déplacement selon le barème fiscal en vigueur. Un remboursement forfaitaire sera fait de 12.50€ pour les repas sur présentation de facture.

CONTRAT STEVE GENET

Un contrat intérimaire sera fait par le Centre de Gestion (CDG) pour Mr Genet sur les mêmes bases horaires que l'an passé pour qu'il puisse commencer le travail demandé (Blog festival et actualisation du site communal) le plus rapidement possible.

DOSSIER CLAIRGEAU

Monsieur le maire présente au conseil le courrier de l'expert qui viendra rencontrer l'intéressé le 10 février à 11 heures. Le conseil maintient sa position pour la remise en état de ce qui a été détruit.

REUNION SUR LE P L U I

Cette réunion a eu lieu le 22 janvier à Bouillé Saint Paul avec les communes limitrophes. Isabelle Azarias, Roger Gourdon, et Antoine Mallet secrétaire y participaient. Des informations ont été données concernant la loi Alur et des exemples ont été présentés concernant les permis de construire.

PREPARATION BUDGETAIRE

Une proposition budgétaire sera faite au conseil de février, elle sera suivie d'une rencontre avec le nouveau trésorier Monsieur Jérôme Serre de Lourtioux. La commission financière se réunira avant le conseil de mars afin de faire une première présentation budgétaire lors de cette réunion. Le vote du budget se ferait début avril en présence du Trésorier. En 2015 il n'y aura pas de gros projets. Seules des priorités et réalisations seront faites en fonction des marges budgétaires.

QUESTIONS DIVERSES

Les installations du pont de Preuil ont été remises en état suite au vandalisme
Acquisition de détecteurs de fumée. Parution info Bouillé fin février.

REUNION DU 19 FEVRIER 2015

PREPARATION BUDGETAIRE

Mr le maire fait une présentation des résultats de clôture qui ont fait l'objet d'un contrôle au préalable par la trésorerie. Les résultats laissent apparaître une situation financière très saine qui se décompose comme suit :

| | |
|--|---|
| Résultat de clôture de fonctionnement | 196 954 .35€ |
| Résultat de clôture d'investissement | 107 780. 02€ |
| Soldes des restes à réaliser reportés | 24 305. 00€ (Recettes-Dépenses investissement) |
| Besoin de financement section investissement | 83 475. 02€ (prélevé sur la section fonctionnement) |
| Résultat de fonctionnement reporté | 113 479. 33€ |

Une évolution des postes charges à caractère général et des postes charges de personnel sont présentés avec une proposition pour chacune.

Une préparation budgétaire pour l'exercice 2015 va être faite par la commission des finances, elle sera présentée au trésorier vers le 15 mars et le vote du budget pourrait intervenir fin mars début avril après affinage si nécessaire.

INVENTAIRE DES CHARGES D'INVESTISSEMENTS A EVALUER

Les restes à réaliser s'élèvent à 55 972€ qui se répartissent de la façon suivante :

38 432€ aménagements des places (reliquat sur opération) réseau voirie 12 500€, + 2048€, Hangar 2 992€

Un listage des investissements est fait. Il sera réactualisé en fonction de l'agenda accessibilités et des aides possibles.

ETUDE ACCESSIBILITE DES BATIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Le groupement de commandes fait par la Communauté de Communes qui avait lancé une consultation pour ce travail auprès de plusieurs cabinets d'études a reçu 4 réponses. La commission s'est réunie pour examiner les différentes offres et a retenu le cabinet Form access. Le montant des travaux pour la commune s'élèveront à 1 728€ TTC.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une demande de la M F R de Mauléon a été faite pour un élève de la commune fréquentant cet établissement. Le conseil prend une délibération pour lui attribuer une subvention de 40€ comme aux autres établissements de cette catégorie.

GESTION DU PERSONNEL

Une proposition est faite au conseil pour embaucher 2 personnes en contrat C A E pour lesquels la commune bénéficie d'une prise en charge de 80% pour chacun. Après examen des candidatures, le conseil délibère favorablement pour prendre Mr Aimé Grivault habitant la commune sur une période de 12 mois à partir du 4 mars 2015 à raison de 22h par semaine.

Une seconde délibération est prise pour Mr Ludovic Boiteau qui avait déjà travaillé sur la commune en contrat intérimaire à raison de 22h semaine, sur une période de 8 mois à compter du 1^{er} avril.

HEURES COMPLEMENTAIRES DU PERSONNEL

Le conseil prend une délibération pour régler les heures complémentaires au personnel qui effectue des tâches en dehors de leurs heures de travail :

| | | | |
|-------------------|---------|------------------|-------|
| Pascal Melin | 44 h | Antoine Mallet | 43 h |
| Christiane Bardet | 46 h 50 | Marylène Garreau | 5 h50 |

REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES AGENT RECENSEUR

Le conseil prend une délibération pour rembourser Benjamin Cirette des frais de déplacements qu'il a effectués durant la période du recensement qui s'élèvent à la somme de 271.50€.

PLAN PAYSAGES

Une délibération de principe est prise comme en 2013 pour présenter ce dossier à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement).

BAIL COMMERCIAL DU RESTAURANT

Le bail du restaurant arrive à échéance le 30 avril. Il est donc nécessaire de penser à son renouvellement. Le conseil souhaiterait qu'il soit refait par acte notarié sur 9 ans renouvelable tous les 3 ans. Le maire va rencontrer les gérants pour étudier cette possibilité. Les travaux d'isolation phonique vont être estimés et seront inscrits au budget 2015.

BALADE DU 18 AVRIL

Cette balade est organisée par le comité des fêtes en coordination avec celui d'Argenton l'Eglise et la municipalité. Les écoles et le réseau lecture seront impliqués dans cette randonnée par des interventions. Denis Tricot apportera son concours en aménageant des espaces scéniques avec des objets légers sur la promenade.

QUESTIONS DIVERSES

Un document concernant les communes nouvelles a été remis à chaque membre du conseil pour information et réflexion.

Proposition d'une réunion publique fin avril qui pourrait être le vendredi 24

Organisation des élections départementales

Cérémonie du 19 mars 2015 à Bouillé St Paul

REUNION DU 19 MARS 2015

FIN DES TRAVAUX DES PLACES

L'entreprise Berger a livré les osiers supplémentaires et a terminé les travaux de plantations.

L'entreprise Pelletier a également terminé les travaux avec une moins value de 4 675.04€ HT qui provient de la différence du mètre par rapport au plan cadastral et la surface réalisée en béton désactivé. Le conseil a donc pris une délibération pour cet avenant de moins value, qui pourrait donner lieu à une petite diminution de la subvention. Un dernier point sera fait courant avril avec Denis Delbaère et Mark Etc

PREPARATION BUDGETAIRE

Le conseil a voté les taux d'imposition avant la présentation du budget afin de pouvoir l'inclure dans l'exercice. Sur proposition du maire les taux de l'an passé ont été maintenus à savoir :

TH 13.53% TFB 16.88% TFNB 61.77% pour un produit attendu de 114 119€. Seules les bases fixées par l'Etat ont subi une augmentation de 0.90%. Il est rappelé que ces impôts directs ne représentent qu'un tiers du budget. Une délibération a été prise en ce sens.

Une présentation de l'esquisse budgétaire de fonctionnement avec une approche des dotations revues à la baisse, laisse apparaître une situation très saine avec un endettement satisfaisant et une bonne capacité d'autofinancement qui permettra de parer à d'éventuelles dépenses, ce qui est tout à fait honorable pour une petite commune. Cela devrait être confirmé par le vote du budget qui aura lieu début avril. Au préalable une rencontre aura lieu le 25 mars avec le comptable municipal et le 28 mars la commission finance se réunira pour affiner s'il y a lieu. Malgré les baisses de dotations de l'état on devrait quand même être optimistes pour l'exercice 2015, tout en gardant une certaine prudence. La présentation du document de valorisation financière réalisée par Mr Serre de Lortieux comptable, confirme bien cette tendance.

En ce qui concerne le budget commerce une estimation a été faite suite à l'étude acoustique qui va donner lieu à une consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux.

ETUDE PROPOSITION SEOLIS

Suite à la décision du conseil lors de la séance de février, une délibération est prise pour le contrat IRIS entretien et maintenance pour un montant de 4 416.74€ sur 4 ans soit 1 104.19€ par an, pour lequel sera accordé une remise de 563.12€, ce contrat prendra effet au 15 avril 2015.

L'option performance et sécurité de 10 517.21€ concernant le changement de 21 lanternes à mercure sera déclenchée après accord du financement à hauteur de 50% par le SIEDS.

ORGANISATION ET TARIFS DU SERVICE MEDECINE PROFESSIONNELLE PREVENTIVE

Le conseil prend une délibération autorisant le maire à signer cette nouvelle convention avec le centre de gestion pour ce service dont le tarif est fixé à 42€ par an et par agent.

BAIL COMMERCIAL

Le bail du restaurant arrivant à échéance prochainement, il est proposé au conseil de le renouveler à la S A R L « A notre tour » sur une durée de 9 ans en 3-6-9- aux mêmes conditions, révisable chaque année à compter du 1^{er} mai 2015. Le conseil émet un avis favorable et prend une délibération en ce sens.

CONSTAT PLANTATIONS CLAIRGEAU

Un point est fait sur les plantations effectuées à l'aide des photos prises par la commission voirie. Le conseil émet des réserves avant de donner suite tant que l'assurance n'aura pas présenté son rapport.

Le conseil réfléchit sur une proposition d'actions avec l' A C C A et la fédération de chasse.

PROJET EOLIEN VOLV

Le maire fait une présentation de ce projet adressé en mairie. Après en avoir délibéré, le conseil ne donne pas suite.

BALADE DU 18 AVRIL

Cette balade est organisée par le comité des fêtes de B S P avec l'aide de la commune en partenariat avec le comité des fêtes d'Argenton l'Eglise et la commune. Les écoles et le réseau lecture de la CCT (bibliothèque de Bouillé Loretz) apporteront leur concours. Le départ est fixé à 14h30 du Pont de Preuil pour rejoindre l'îlot des planches à Argenton l'Eglise. Un projet est à l'étude à la CCT pour inaugurer ces 2 sites aménagés par la Communauté de Communes.

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Le conservatoire se délocalise dans les communes pouvant le recevoir pour donner des concerts de musique classique. Il propose de se déplacer à Bouillé St Paul le samedi 6 juin à 20h pour interpréter des œuvres classiques avec un ensemble de flûtes traversières dans la grange du château. Le conseil émet un avis favorable et autorise le maire à établir une convention de mise à disposition gratuite des lieux pour ce concert et éventuellement l'installation d'un plateau scénique.

INFORMATIONS COMMUNES NOUVELLES

Chaque conseiller s'est vu remettre un document de l'Association des Maires de France concernant la commune nouvelle. C'est un sujet vaste et complexe qui mérite une grande réflexion avant d'aboutir à un projet qui sera soumis à la population. Ce projet vise à consolider un dispositif permettant de constituer des communes plus fortes compte tenu des restrictions des dotations de l'état.

Fédération des ARTS de la RUE

Le conseil prend une délibération de 100€ pour adhérer à cet organisme : F.A.R. Ouest

QUESTIONS DIVERSES

A ce chapitre ont été abordés le concours de palets de Vraire sur la prairie du château pour lequel une convention de mise à disposition gratuite sera établie. La réunion publique du 24 avril, quelques infos complémentaires concernant la déclaration d'un élevage canin à l'Epinais, l'assemblée générale de la MFR du Terra le 2 avril, relance par annonce de la vente du presbytère.

REUNION DU 9 AVRIL 2015

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET VOTE DU BUDGET 2015

Cette séance était principalement consacrée à l'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs et le vote des budgets 2015. Les 2 conseillers absents avaient donné leur pouvoir pour être représentés, le 3^{ème} s'était excusé.

Les comptes de gestion sont établis par le comptable des finances publiques. Ils sont présentés au conseil et adoptés à l'unanimité des présents et des membres représentés.

Les comptes administratifs représentent les dépenses et les recettes, ainsi que les comptes de résultats de l'exercice budgétaire. Ils sont établis sous la responsabilité du maire et contrôlés par le comptable du trésor public. Après présentation de ces comptes, le maire se retire comme l'exige la loi et demande au 1^{er} adjoint de les mettre au vote. Le compte administratif communal et celui du commerce se soldent par un résultat comptable de fonctionnement respectif de 196 954.35€ pour le communal, et de 10 528.14€ pour le commerce. Ils sont approuvés par le conseil qui les adopte à l'unanimité des présents et des mandataires. Le conseil remercie Mr Antoine Mallet pour la réalisation des documents de présentation remis à chaque membre du conseil.

Le conseil prend une délibération pour affecter ces sommes au budget communal.

Le budget communal est commenté par le maire. Au cours de cette présentation il apporte quelques explications complémentaires pour répondre à certaines questions du conseil.

En recettes dépenses, le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme 432 828.33€, mis au vote il est adopté à l'unanimité des présents et des mandataires. Il en est de même pour le budget d'investissement qui s'équilibre à la somme de : 252 270.02€.

Le budget commerce s'équilibre en recettes dépenses de fonctionnement à la somme de : 11761.00€ et en investissements à la somme de 12 400.17€, mis au vote il est adopté de la même façon.

Les résultats définitifs de ces budgets confirment bien la tendance vue en réunion le 19 mars avant la présentation au comptable des finances ce qui est encourageant pour l'année 2015.

PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC DU SIEDS

Le conseil autorise le maire à demander une aide financière au Sieds de 50 % dans le cadre du remplacement des points lumineux à vapeur de mercure par Séolis, dont le montant des travaux s'élève à la somme de 10 517.21€ HT. L'aide octroyée est de 5 258.60€. Une délibération est prise en ce sens.

POINT TRAVAUX ET BATIMENTS ET VOIRIE

La commission voirie s'est réunie pour effectuer un état de la voirie suite à une plainte d'un administré. Un courrier recommandé avec mise en demeure à été adressé à la personne occasionnant cette situation gênante en le priant de bien vouloir effectuer un nettoyage dans les meilleurs délais, afin de remettre cette partie de voirie en état pour permettre une utilisation convenable.

Nettoyage du presbytère il faut recontacter l'entreprise pour ce travail qui n'a jamais été fait.

La mission diagnostic accessibilité est programmée dans la 2^{ème} quinzaine d'avril

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE A M. THIERRY AUDOUIN

Après discussion, le conseil émet un avis favorable pour la vente de cette partie représentant une superficie de 26^a 86 Des pourparlers vont être engagés avec le futur acheteur pour établir une convention de passage qui servirait pour les randonnées. Après accord avec l'intéressé, une délibération sera prise.

SUBVENTIONS

Le conseil émet un avis favorable pour allouer une subvention de 40 € à la Fédération Départementale des groupements de défenses contre les organismes nuisibles (ennemis des cultures) représentée par Patrice Taillecours. Une délibération est prise dans ce sens. Une délibération est prise pour allouer une subvention au collège Molière de Bouillé Loretz dans le cadre de séjours pédagogiques à l'étranger 50 € par élève de 4^{ème} et 3^{ème} au nombre de 6, et 50 € pour les élèves de 5^{ème} au nombre de 5.

GESTION DU PERSONNEL

Le conseil prend deux délibérations pour régler respectivement les heures complémentaires :

1- Antoine Mallet pour lui régler 24h (présence aux réunions de conseil, formations)

2- Marylène Garreau pour lui régler 5h30 pour surveillance

Une délibération est prise concernant Antoine Mallet pour une mise à disposition sur la commune de Mauzé-Thouarsais comme assistant de prévention.

MISE A DISPOSITION DU SITE DU CHATEAU

Le conseil prend une délibération pour la mise à disposition du site du château le 26 avril pour un vide grenier organisé par le comité de bienfaisance de Vraire.

Une seconde délibération est prise pour mettre à disposition la grange du château pour un concert de musique classique (gratuit) proposé par le conservatoire de la CCT le 6 juin. Le conseil émet un avis favorable et autorise le maire à établir une convention de mise à disposition gratuite des lieux pour ce concert et éventuellement l'installation d'un plateau scénique

PLUI-SCOT

Ce plan local d'urbanisme intercommunal et le schéma de cohérence territoriale sur le périmètre des 33 communes de la CCT. Des cahiers de concertation et dossiers seront mis à la disposition de la population tout au long de la procédure, qui devrait durer 4 années.

CEREMONIE DU 8 MAI

- 12 h : rassemblement pour la cérémonie au monument aux morts
- 12h 30 : casse-croûte populaire gratuit à la grange du site du château
- L'horaire et le lieu de la cérémonie religieuse seront communiquées par la presse.
-

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 2 mai et 16 mai

SAMEDI 6 JUIN à 20 h à la grange du site du château : CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE : Flûte traversière, organisé par le conservatoire de musique de la CCT. Entrée gratuite

INVITATION

Réunion publique le Vendredi 24 AVRIL 2015 à 20H 30 à la mairie :

Informations et échanges sur les réalisations et les projets communaux